

milieu de la semaine serait moins incommode que le samedi.

Il me fait plaisir de dire au ministre que j'apprécie le fait qu'il est revenu sur ses positions pour accorder un service rural, mais encore faudrait-il songer que seulement dans ma circonscription, sur 36 paroisses, par exemple, il y en a tout de même 30 qui ne sont pas dotées de cases postales. Or, il est évident qu'à compter du jour où cette loi entrera en vigueur, 30 municipalités ne pourront bénéficier du service de la poste le samedi; c'est dommage et c'est regrettable. C'est pour cette raison, à mon avis, que le fait de choisir un autre jour que le samedi, semblerait un peu plus acceptable que ce qu'on nous présente actuellement.

• (10.20 p.m.)

Je voudrais aussi rappeler un peu—à titre de nouveau député, et je ne veux pas manquer l'occasion de dire que je suis un peu surpris et même déçu de cette insouciance—tous les engagements qu'avait contractés le gouvernement ou le parti qui fut porté au pouvoir le 25 juin. On promettait alors de diminuer les dépenses et l'on assurait du même coup les électeurs de la limitation de la hausse des taxes. Je suis donc désagréablement surpris de voir qu'à peine après cinq ou six semaines on nous a déjà annoncé une augmentation extraordinaire des tarifs postaux.

Le budget nous en a fait connaître une autre et l'honorable ministre de l'Agriculture (M. Olson) nous assure aussi de la disparition du plafonnement des taux d'intérêt. Je me demande si c'est de cette façon qu'on avait représenté la société juste; je regrette—et je ne suis pas le seul en cette enceinte à le regretter—de voir le gouvernement hausser les taxes de cette façon.

Je fais appel, encore une fois, à tous les députés ministériels, car je ne crois pas qu'ils soient heureux d'une augmentation aussi considérable. On refuse d'échelonner le remboursement de ce déficit sur quelques années, en disant que dans trois ou quatre ans, on ne sera pas plus avancés.

Je comprendrais mieux, par exemple, qu'on répartisse cette augmentation sur une période de deux, trois, quatre ou cinq ans, ce qui ferait moins mal cette année. On en arriverait peut-être, avec le temps, à la même augmentation, mais cela permettrait aux gens de voir venir le coup et de l'accepter plus facilement.

Je profite, encore une fois, de l'occasion pour inviter tous les députés à solliciter du ministre une meilleure compréhension à l'égard de tous les électeurs et de tous les Canadiens. Je pense que je dois le faire. Il est entendu qu'il s'est dit beaucoup de choses. Il est entendu qu'il y a des députés qui ont le

don et le talent de mieux expliquer ces choses, mais, à mon avis, le ministre me comprend. Je pense aussi que les honorables députés me comprennent et, selon moi, il incombe à tout député de solliciter une politique un peu plus humaine que ce que nous voyons dans ce bill ou dans l'attitude du ministre.

J'espère que cette sollicitation incitera le ministre à être un peu plus compréhensif et permettra à tous les Canadiens d'accepter une augmentation peut-être moins rigide que celle que le ministre présente actuellement. J'espère aussi que l'on pourra songer à diminuer les dépenses dans d'autres ministères, afin que le ministère des Postes, qui est avant tout un service public, soit plus protégé qu'il semble l'être actuellement.

**M. Mongrain:** Monsieur le président, j'aimerais poser une question à l'honorable député de Joliette (M. La Salle).

J'ai entendu mon honorable ami dire qu'il existait quatre hebdomadaires dans sa circonscription. N'est-il pas convaincu, en supposant qu'il y en aurait deux qui devraient faire faillite, que les deux autres vivraient mieux, après ces faillites et pourraient payer leur dû au ministère des Postes?

**M. La Salle:** Monsieur le président, je répondrai à l'honorable député de Trois-Rivières (M. Mongrain) que je ne voudrais surtout pas que deux hebdomadaires tombent en faillite.

La question qu'il me pose me permet de croire qu'il prétend et voit déjà des hebdomadaires en faillite; c'est très malheureux de le penser.

L'attitude du gouvernement actuel peut amener certains hebdomadaires à faire faillite. C'est la raison pour laquelle je suis intervenu dans le débat et que j'ai demandé au ministre de se raviser, afin qu'aucun hebdomadaire ne soit acculé à la faillite.

[Traduction]

**M. Ritchie:** Monsieur le président, je voudrais signaler deux choses au ministre des Postes. Sa définition des hebdomadaires et des quotidiens omet une autre classe de journaux, ceux qui paraissent trois fois par semaine dans les petites villes. Il s'agit souvent d'hebdomadaires qui ont grandi et ils n'entrent pas dans la catégorie des grands journaux urbains. Les frais postaux de l'un de ces journaux que je connais sont présentement de 30 dollars par mois. D'après le nouveau tarif, ils seront de 120 dollars. L'augmentation est considérable. Ces journaux ne sont pas nombreux, mais il y en a quelques-uns, et je pense qu'on les a oubliés. Je propose donc au ministre qu'il établisse une autre catégorie entre celle des quotidiens et